

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

Nombre de conseillers

En exercice 23
Présents 15
Votants 23

Date de la convocation
8 avril 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNE DE MOURIES**



**L'an deux mille vingt deux
Le treize du mois d'Avril**

Présents : Alice ROGGIERO, Patrice BLANC, Michel CAVIGNAUX, Muriel CHRETIEN, Jean-Pierre AYALA, Anaïs MOYA-PUGET, Jean-Pierre FRICKER, Jacqueline ROUX, Richard FREZE, Marie-Christine GENEST, Franck LIBERATO, Marjorie RICAUD, Céline DARVES-BLANC, Magali LANCELIER, Grégory ALI-OGLOU, Eric BOULLE (arrivé à 18h49)

Absents ayant donné procuration : Audrey DALMASSO à Alice ROGGIERO, Idalmis GREBAUX à Muriel CHRETIEN, Mohamed LASRI à Richard FREZE, Olivier BARBE à Michel CAVIGNAUX, Caroline ALLIBERT à Anaïs MOYA-PUGET, Henri JAUBERT à Patrice BLANC, Christophe GOMARIZ à Grégory ALI-OGLOU

Secrétaires de Séance : Muriel CHRETIEN

DCM 2022-13

OBJET DE LA DELIBERATION :
Vote du budget primitif 2022

RAPPORTEUR : M. Cavignaux

Monsieur Cavignaux expose aux membres du Conseil Municipal que la transposition de la M14 en M57 a généré un blocage au niveau des amortissements. Cette erreur système requiert la maintenance du prestataire du logiciel finances, Berger Levraut. La société a enregistré en urgence notre demande de maintenance depuis une semaine et malgré les 5 à 6 relances par jour, elle ne nous a pas contacté. Après discussion avec M. le Trésorier, le BP 2022 sera voté sans les amortissements qui seront intégrés dans une décision modificative en cours d'exercice.

Cette précision apportée, le rapporteur expose le projet de Budget Primitif 2022 de la Commune dressé par elle et appuyé de tous les documents propres à justifier ses propositions.

Entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Cavignaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif pour l'exercice 2022, les recettes et les dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement :

- Dépenses :
Fonctionnement : 3 136 069,33 €
Investissement : 3 412 381,65 €

à la somme de 6 548 450,98 € (Six millions cinq cent quarante-huit mille quatre cent cinquante euros et quatre-vingt-dix-huit centimes)

- Recettes :
Fonctionnement 3 149 212,20 €

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 013-211300652-20220413-202213-DE

Berger
Levraut

Investissement : 4 471 683,10 €
à la somme 7 620 895,30 € (Sept millions six cent vingt mille huit cent trente centimes)

Envoyé en préfecture le 22/04/2022
Reçu en préfecture le 22/04/2022
Affiché le 22/04/2022
ID : 013-211300652-20220413-202213-DE



Pour extrait certifié conforme

Madame le Maire
Alice ROGGIERO

